

Entre refuge et réserve

Le drame de l'exil

●●● **Sylvain Cariou-Charton s.j.**, Versailles
Préfet du lycée Sainte Geneviève

Ils sont 17 900, entassés depuis dix ans sur deux petites collines, tout près de la ville de Byumba, district de Guicumbi, au nord du Rwanda. *Ils*, ce sont les réfugiés congolais rwandophones de la région du lac Kivu, à l'est du Congo, installés dans le camp de Gihembe, sous la protection du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Faisant partie du groupe ethnique proche (au sud Kivu, on les désigne comme des *Banyamulenge*), ces réfugiés sont considérés par les Tutsis du Rwanda comme des frères.

En 1996, suite à l'insécurité générale qui caractérisait la région durant la guerre au Congo, ils ont quitté leur région d'origine pour trouver refuge au Rwanda. Mis à part celles et ceux qui sont installés dans la région de Kigali, ils se trouvent en fait concentrés depuis cette époque dans deux camps de réfugiés : Kibuye, au bord du lac Kivu (environ 18 000 personnes), et Gihembe. Un nouveau camp de 5 000 personnes (Nyabiheke, à une heure de Byumba) a été ouvert en 2005 pour accueillir un nouvel afflux de réfugiés. L'ensemble représente 55 000 personnes.

Elles vivent sous la responsabilité du HCR, qui assure les relations avec le gouvernement rwandais et les administrateurs du Minaloc (ministère des affaires locales), mais dont l'activité quoti-

dienne consiste principalement à coordonner les interventions des ONG : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), American Refugee Committee (ARC), Save the Children et le Jesuit Refugee Service (JRS).

Le JRS a pour vocation de promouvoir l'éducation des jeunes réfugiés. Il développe à Gihembe plusieurs programmes caractéristiques des missions qu'il exerce en bien d'autres lieux du monde. D'abord, le fonctionnement et le suivi des écoles maternelle, primaire et secondaire ; ensuite, des activités de loisir (sport, club vidéo, etc.) autour de la salle polyvalente du camp qu'il a construite et qu'il gère ; s'ajoutent à cela des programmes de formation à des métiers générateurs de revenus pour plus de 210 personnes, ainsi que l'alphabetisation d'environ 270 adultes, essentiellement des femmes ; enfin, il convient de mentionner l'aide aux vulnérables et l'animation pastorale autour de la paroisse catholique créée dans le camp par le JRS.

Cette dimension de l'animation religieuse et pastorale a une grande importance ici. Elle contribue certainement à renouer avec une sociabilité qui passe par un besoin de se retrouver en communauté.

Plus de 55 000 Congolais ont trouvé refuge au Rwanda, dans des camps gérés par le HCR. Promiscuité, dépendance et désœuvrement sont leur lot. Une situation encore loin d'être résolue, au vu de la réalité géopolitique de la région des Grands Lacs. Reportage et analyse.

Dépendance et désœuvrement

Les autochtones n'ont pas manifesté d'hostilité particulière à l'arrivée des réfugiés, alors même que la population du camp équivaut en nombre à celle de la ville ! Cependant, alors que le camp des réfugiés de Gihembe se voit de loin et se trouve à l'entrée de Byumba, les habitants de la ville ne s'y rendent jamais : il leur faudrait pour ce faire franchir une barrière mentale.

La vie des réfugiés se caractérise ainsi par trois mots : *promiscuité*, *dépendance* et *désœuvrement*. Les espaces alloués par le gouvernement rwandais (27 ha) sont trop petits pour accueillir une telle foule. On a en moyenne 14 m² par personne, au lieu des 45 m² prévus par les normes internationales du HCR.¹ Les maisons construites pour loger une famille pouvant compter jusqu'à 8 enfants font entre 35 et 50 m² et sont très proches les unes des autres.

Malgré les précautions sanitaires et le très bon entretien des infrastructures collectives (accès à l'eau, lavoirs, toilettes, décharges, etc.), il faut bien avouer que les habitants n'ont aucun confort et doivent gérer une convivialité forcée, contraire aux habitudes.

On peut imaginer les dégâts collatéraux ainsi provoqués : des enfants qui traînent à l'extérieur, s'amusant à des jeux très simples, des adultes (surtout des hommes) qui errent en discussions interminables, des femmes et des enfants qui ne cessent de parcourir la colline pour ramener de l'eau dans des bidons ou chercher du bois dans les alentours.

Pourtant, malgré cette promiscuité importante et une population qui souffre des caractéristiques principales de la pauvreté (manque d'éducation, illettrisme, violences multiples familiales ou conjugales, etc.), il semble que la situa-

tion soit globalement paisible. Les effets de régulation de la communauté, la présence discrète de la police rwandaise, le travail éducatif du HCR et des ONG aident beaucoup à contrôler les comportements individuels déviants. Il est étonnant que de telles conditions de vie ne provoquent pas d'émeutes !

La dépendance des réfugiés ensuite : elle est totale. Ceux-ci vivent sous la protection du HCR et sont complètement assistés : la nourriture est distribuée une fois par mois en ration, l'eau n'est accessible qu'à des heures définies, les habitants sont régulièrement approvisionnés en matériel de première nécessité : nattes, couvertures, etc. Le camp fournit même des commodités qui font parfois défaut dans la région d'origine des réfugiés. Ainsi, par exemple, le JRS scolarise gratuitement 4100 enfants du primaire et 880 du cycle secondaire, soutient par des bourses 216 élèves pensionnaires dans des écoles secondaires du pays et offre le service d'une école maternelle à 670 petits ! Même si les locaux sont à l'image de ce qui est constructible dans un tel camp, l'enseignement a lieu grâce aux 168 professeurs embauchés pour la grande majorité parmi les réfugiés. Il n'est pas certain qu'un tel service serait rendu avec autant de facilités dans la région d'origine des réfugiés.

Mais la dépendance n'est pas uniquement liée aux conditions de vie quotidienne. Il faut mentionner un aspect plus délicat et non moins essentiel : le destin de ces personnes réfugiées ne leur appartient pas toujours. Les conditions

1 • Elles prévoient une surface de 45 m² par personne : 30 m² pour l'habitat, auxquels s'ajoute l'espace partagé (écoles, sanitaires, sécurité, coupe-feux, administration, entrepôts, hall communautaire, marchés, routes, etc.).

d'un équilibre géopolitique dépassent largement les gens concernés.

Dernier aspect, qu'il convient de souligner particulièrement : le *désœuvrement*. Un réfugié ne peut pas vraiment travailler là où il se trouve. Mis à part quelques-uns qui travaillent pour les ONG (comme les enseignants des écoles du JRS), la majorité d'entre eux vivent en revendant quelques aliments ou en rendant de menus services. Il y a quelque chose de tragique à voir descendre de la colline des femmes portant des dizaines de couvertures ou de nattes distribuées par le HCR durant le mois d'octobre... pour les revendre. Pourtant, au vu du froid régnant dans ce lieu battu par le vent, à une altitude de 2600 m, les réfugiées avaient longuement réclamé ce supplément de confort auprès des autorités ! Il y a là une liberté minimum qu'il convient de respecter, ces gens disposant d'une marge d'initiative déjà très réduite. De plus, il existe un réel besoin de pouvoir « transformer » cette richesse donnée en d'autres biens eux aussi nécessaires (vêtements, petites radios, etc.).

Insécurité des Grands Lacs

Cette réalité soulève des questions d'ordre géopolitique, qui concernent la région des Grands Lacs. La présence de ces populations ramène aux événements déclencheurs de leur migration : la guerre au Congo, particulièrement dans la région du Kivu, durant les années 1996-1999.

Suite aux exodes massifs des populations rwandaises vers le Congo, après le génocide de 1994, certains miliciens hutus *interahamwe* responsables des massacres ont trouvé refuge dans cet énorme flux. Il était en effet impossible de distinguer efficacement entre les

réfugiés. Les massacres se sont donc perpétués dans le Kivu ou par infiltration au Rwanda, amenant le Rwanda et l'Ouganda à intervenir militairement via des groupes armés. Une situation de guerre et d'insécurité s'est ainsi installée dans ce secteur frontalier.

Cette région du Kivu est en outre souvent perçue par les Rwandais comme une extension naturelle de leur territoire. La frontière imposée par la puissance coloniale entre le Congo et le Rwanda leur paraît artificielle et la communauté de langue d'une partie de la population de part et d'autre de la frontière renforce cette « solidarité ». Les « frères »

Réfugié dans un camp au Rwanda



de l'autre côté de la frontière se trouvent ainsi pris en étau. D'un côté, ils peuvent légitimement attendre de la puissance régionale rwandaise une aide en cas d'insécurité (pour ne pas dire de menaces physiques allant jusqu'au massacre systématique), mais ils peuvent aussi être perçus par les Congolais non rwandophones comme des traîtres à leur patrie, des espions potentiels du Rwanda.

Une fois « accueillis » par le Rwanda sur son territoire, ces réfugiés posent un autre problème. Comme me le disait un habitant de Byumba : « Nous, le camp de Gihembe, nous ne le comprenons pas ; c'est de la haute politique ! » Cet homme a raison. Un camp de réfugiés, c'est aussi une question politique permanente.

Pour commencer, 55 000 personnes représentent une masse démographique importante, qui peut participer à l'équilibre ou au déséquilibre régional ! Un camp de réfugiés : c'est aussi *un réservoir humain*. L'expression est affreuse, mais la réalité encore plus tragique et scandaleuse. Le HCR et les ONG savent qu'une bonne partie des hommes réfugiés dans ces camps sont des démobilisés.² La démobilisation reste toutefois très relative...

L'insécurité qui se maintient au Kivu atteint donc aussi les réfugiés : les factions recrutent au sein des mêmes populations de part et d'autre de la frontière... et cela jusque dans les camps ! Nous savons que des jeunes réfugiés sont périodiquement incités à rejoindre les milices de l'est du Congo. Les principaux responsables sont bien connus des instances internationales et l'inaction de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC), comme la difficulté de l'armée congolaise à rétablir l'ordre, ne cessent d'interroger.³ Il semble qu'on préfère éviter pour l'instant d'agir fermement. Mais qui est ce *on* ?

Dans le droit international, il appartient au gouvernement qui accueille des réfugiés de leur concéder une carte de réfugié qui permette de procéder à leur identification et de leur donner un certain statut. On pense, en particulier, au retour possible dans leur région d'origine : il faudra assurer le gouvernement qui les « récupère » que ceux qui franchissent la frontière sont bien des réfugiés de retour chez eux et non des migrants pacifiques - qui pourraient faire basculer un équilibre démographique - ni des personnes disponibles à s'enrôler dans des factions rebelles existant sur place ! Or, depuis dix ans, aucun document n'a été concédé aux réfugiés.

Enjeux géopolitiques

Lorsque l'on sait que le problème démographique est stratégique pour un pays comme le Rwanda,⁴ on peut se livrer à des interprétations et analyses géopolitiques. Il existe à l'est du Congo des factions politico-militaires qui défendent l'idée d'une autonomie ou d'une indépendance du Kivu. Officiellement, elles prétendent assurer la protection de la minorité rwandophone contre les résidus de milice *interahamwe* subsistant dans la région. Mais les enjeux écono-

- 2 • Mais de quels groupes armés ? Il peut s'agir, par exemple, des factions militaires soutenues par le Rwanda ou l'Ouganda durant les guerres au Congo de 1996 et de 1999.
- 3 • L'abstention d'action se fait en violation des résolutions du Conseil de sécurité, n°1565, du 21 octobre 2004, et n° 1649, du 21 décembre 2005. Cf. les communiqués de *Human Rights Watch*, dont celui du 1^{er} février 2006, <http://hrw.org/french/docs/2006/01/31/congo/>.
- 4 • Le Rwanda a une densité de population de l'ordre de 300 h./km². Une population qu'il faut nourrir alors que la sécurité alimentaire est encore précaire dans le pays, compte tenu de la faible productivité des terres et de leur érosion.

miques gravitant autour des richesses naturelles du Congo indiquent l'intérêt qu'il y a à disposer d'une influence. Les années 1996-2000 ont déjà montré combien les ambitions des puissances régionales avaient pu être voraces.⁵ En effet, le Kivu dispose d'atouts certains en terme de ressources naturelles, qui permettent à certains Etats moins richement dotés de compléter leurs budgets. Il a été démontré que l'Ouganda et le Rwanda ont durant cette période largement détourné les richesses du Kivu en diamant, or, coltan, tungstène, cassitérite, uranium, etc.

Au-delà des ambitions des nations proches, il serait naïf d'occulter que les grandes puissances économiques mondiales (à commencer par les pays occidentaux) regardent vers le Congo comme vers un Eldorado du fait de ses minerais stratégiques. Les réfugiés représentent *une* des données de cette équation régionale complexe. « Une donnée » qui pourrait faire oublier qu'il s'agit de personnes humaines, dont la dignité est atteinte.

En fait, ce qui se joue au travers de tels événements, c'est la crédibilité de la protection juridique assurée par le HCR au nom de l'ONU. L'interaction entre les populations réfugiées et les stratégies de certains mouvements politiques est contraire à l'esprit de cette protection juridique.

En dépit de tous ces enjeux et difficultés, les habitants du camp de Gihembe ou du Rwanda veulent vivre, se réjouir, faire des projets et entreprendre. J'y ai rencontré de très belles personnalités,

généreuses et déjà à l'œuvre. Mais ce qui semble le plus injuste, c'est le difficile enjeu de la prise de conscience. Les enfants nés dans les camps de réfugiés ne connaissent que cette réalité ! La bonne santé relative et les moyens d'existence octroyés font que, comme partout dans le monde, ils manifestent une fraîcheur du regard, un sens du jeu et une insouciance qui réjouissent les adultes. Mais ils sont aussi comme des poissons dans un aquarium ! Connaissent-ils autre chose ? Peuvent-ils *comprendre* ce qui se joue ici ? J'ai le triste regret d'en douter, et cela malgré les efforts impressionnants de la communauté internationale. Certes, les programmes fonctionnent, l'action existe, l'éducation est maintenue, mais les ambiguïtés demeurent. Et les préoccupations versatiles des opinions publiques peuvent rapidement rejeter dans l'oubli ces populations, les rendant encore plus vulnérables aux calculs politiques les plus sordides.

Moïse

Un jour, alors que je rentrais à pied du camp, au milieu de tant de gamins jamais lassés de s'approcher du *Muzugu* (le Blanc), un petit m'a crié : « Raconte-moi Moïse ! » Je me suis arrêté, je lui ai demandé un bâton, et je lui ai raconté : le peuple opprimé, l'appel de Moïse au buisson ardent, la peur des gens de quitter l'Egypte, la traversée de la mer, le rocher frappé d'où a coulé l'eau de l'apaisement, la manne tombée du ciel et la terre promise que leur désignait le Seigneur libérateur. Dieu seul sait ce qu'il a entendu de ce récit qui m'a traversé et que nous partagions alors que tout nous sépare. Mais peut-être que s'exprimait là un peu de ce que nous appelons *la fraternité* ?

S. C.-Ch.

5 • Les enjeux économiques de la guerre au Congo font l'objet de plusieurs études. Citons le rapport de l'ONU : *Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*, 12 avril 2001, <http://www.un.org/News/dh/latest/drcongo.htm>.